

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 décembre 2023**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT
BUDGET PRIMITIF 2024.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 décembre 2023 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 décembre 2023.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à Mme Martine BONNET, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN à M. Christian VILOING.

Excusés

Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n° 3223 du Conseil communautaire en date du 27 novembre 2023 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 ;

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires 2024 du budget primitif des immeubles de rapport ne comportent pas de reprise anticipée des résultats 2023,

CONSIDERANT qu'elles ont été faites en corrélation avec les orientations du Débat d'Orientation Budgétaire,

CONSIDERANT la section de fonctionnement :

- Recettes

Chapitre 70 : Le produit des locations est estimé à 109K€.

- Dépenses

Chapitre 011 : Le montant des charges à caractère général est évalué à 58K€.

Chapitre 042 : Les amortissements sont évalués à 51K€.

CONSIDERANT que la section de fonctionnement du budget primitif Immeubles de Rapport 2024 s'équilibre à 109K€.

CONSIDERANT la section d'investissement :

- Recettes

Chapitre 13 : Le montant des subventions attendues s'élève à 74K€.

Chapitre 040 : Le montant des amortissements s'élèvera à 51K€.

- Dépenses

Chapitre opération : Le montant des dépenses d'investissements est estimé à 125K€.

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget primitif Immeubles de Rapport 2024 s'équilibre donc à 125K€,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif 2024 du budget annexe Immeubles de Rapport de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté par chapitre et opération,
- d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits, au titre de la fongibilité des crédits entre chapitres ou opérations votés, à l'exclusion des dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,
- d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits au titre des dépenses imprévues sur les autorisations de programmes dans la limite de 2% des dépenses réelles de la section. Ces mouvements de crédits au titre des dépenses imprévues sont comptabilisés dans la limite de 7,5% des mouvements autorisés au titre de la fongibilité des crédits,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce budget.

Transmission au Représentant de l'État
N° 3369

Publication le 21/12/2023

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 21/12/2023

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20231218-15064-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 46
Procurations : 6

VOTES : *Unanimité* Pour : 46 Contre : 0

Date de convocation : 05/12/2022
Le Président

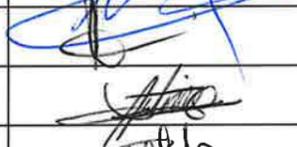
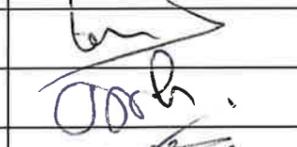
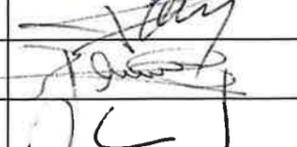
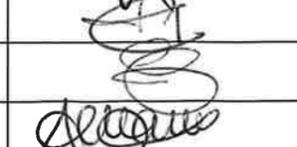
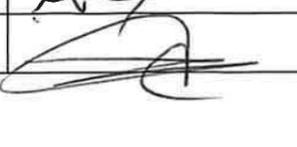


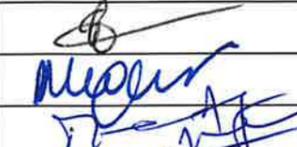
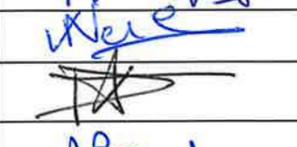
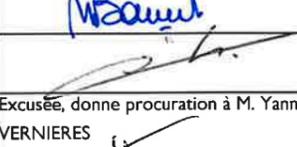
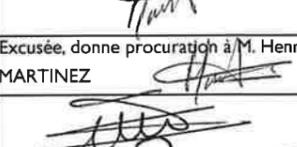
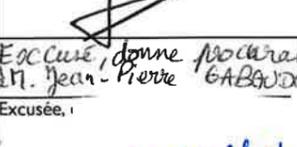
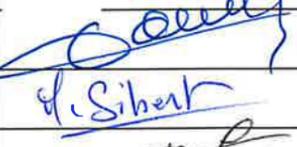
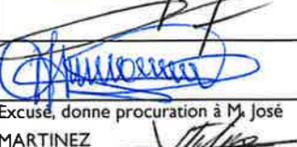
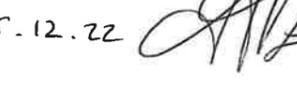
Présenté par le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 décembre 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine LOUKANI (suppléante)	
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile LEMOINE (suppléante)	
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Florence LAUSSEL (suppléante)	
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile LANGREE (suppléante)	
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel YORIS (suppléant)	
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		<i>Excusée, donne procuration à M. Marcel CHRISTOL</i>
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY BOUGARD-BRUN		
GIGNAC	Stéphanie	BRUN		
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis RANDON (suppléant)	
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle HOCHART (suppléante)	
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre ANCIAN (suppléant)	Excusé
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine GIL (suppléante)	Excusé
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard PINGAUD (suppléant)	
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS (suppléant)	
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis RICARD (suppléant)	
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle AVIAT (suppléante)	
PUILACHER	Martine	BONNET	Benoît FULCRAND (suppléant)	
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		Excusée, donne procuration à M. Yannick VERNIERES
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		Excusée, donne procuration à M. Henry MARTINEZ
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal THEVENIAUD (suppléant)	
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard CAUMEIL (suppléant)	
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)	
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		Excusé, donne procuration à M. Jean-Pierre GABAUDAN
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		Excusée,
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne GELLY (suppléante)	
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique VIALLA (suppléante)	
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie MOYANO (suppléante)	Excusé, donne procuration à M. José MARTINEZ
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine FAUCILHON (suppléante)	

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le 14.12.22

Et de la publication, le 15.12.22 A Gignac

le 15.12.22



IMMEUBLES DE RAPPORT - BUDGET PRIMITIF 2024 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	58 420
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre entre section	51 178
DEPENSES DE L'EXERCICE		109 598

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	
70	Produits des services	109 598
73	Impôts et taxes	
74	Dotations Subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
042	Opérations d'ordre entre section	
RECETTES DE L'EXERCICE		109 598

IMMEUBLES DE RAPPORT - BUDGET PRIMITIF 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
16	Emprunts	
	Opérations d'équipement	125 000
040	Opérations d'ordre de transfert	
45	Opération réasliées sous mandats	
DEPENSES DE L'EXERCICE		125 000

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	
10	Résultat de fct affecté	
13	Subventions d'investissements	73 822
16	Emprunts	
021	Vir. de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert	51 178
45	Opération réasliées sous mandats	
RECETTES DE L'EXERCICE		125 000



BA IMMEUBLES DE RAPPORT - BUDGET PRIMITIF 2024 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
1021010101	I-1.Développer une agriculture durable de qualité	
1021010201	I-2.Construire un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi	50 000
1021010301	I-3.Protéger et développer le commerce de proximité	30 000
1021010401	I-4.Développer une économie touristique de qualité	
1021020501	II-5.Planifier et maîtriser le développement urbain	20 000
1021061801	VI-18.Moyens communautaires	25 000
Total opérations d'investissement		125 000